

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA PRESTATION DE SERMENT ET DE LA REMISE DE LA QUESTIA PAR LES AUTORITÉS ANDORRANES, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MARDI 22 OCTOBRE 1985.

22 OCTOBER 1985 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Syndic général,

- Monsieur le chef du gouvernement,

- Monsieur le Vice-Syndic,

- Messieurs,

- C'est avec un plaisir renouvelé que j'accueille pour la troisième fois, les hauts représentants des Vallées venus remettre la traditionnelle Questia. Je tiens en premier lieu à vous remercier, monsieur le Syndic général, pour les sentiments de fidélité envers le co-prince français que vous venez d'exprimer, à travers les propos intéressants et aimables de votre allocution.

- Comme vous-même, je suis attaché à cette cérémonie qui par de-là le rappel des liens unissant les Andorrans à leur co-prince, est pour moi l'occasion de connaître, par votre intermédiaire, les souhaits de la population andorrane.

- Au moment où l'ouverture de la principauté vers l'extérieur va s'accentuer, laissez-moi vous rappeler les convictions qui guident mon action : le respect du statut particulier d'Andorre avec ses traditions et sa personnalité, mais aussi la volonté d'accélérer la modernisation en cours pour répondre aux aspirations légitimes du peuple andorran. Il m'apparaît, en effet, que l'avenir de la principauté passe par une triple évolution : institutionnelle, économique, sociale.

- La réforme institutionnelle me tient à coeur, vous le savez, et il m'arrive - je l'ai déjà dit - de souhaiter qu'elle soit plus rapide. Malgré les difficultés, un chemin important a cependant été parcouru. Voici près de quatre ans maintenant, que le Conseil exécutif a été créé et il a peu à peu trouvé sa place face à des institutions qui lui sont très antérieures. Des progrès récents sont venus s'ajouter depuis la dernière Questia : les fonctions propres au gouvernement et au Conseil général sont désormais bien délimitées, grâce à l'adoption des règlements de ces deux organes et la démocratie a franchi un nouveau pas cette année avec l'abaissement de l'âge de la majorité civile et civique à 18 ans. Nul doute que vous ayez tous deux, vous monsieur le Syndic général et vous monsieur le Chef du gouvernement, à la suite de votre prédécesseur, joué un rôle déterminant dans l'avènement de la nouvelle réalité institutionnelle.

- Pour la poursuite de cette oeuvre, il me reste à exprimer le souhait que soit bientôt mis en place le Tribunal administratif et fiscal, condition d'une véritable séparation des pouvoirs. Mes services, vous le savez, travaillent activement en ce sens.

Andorre doit également s'adapter, c'est le terme que vous avez employé, à un environnement économique en plein changement, marqué par l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun le 1er janvier prochain. D'une certaine façon, il s'agira d'un défi : l'enjeu principal en est le régime commercial exceptionnel qui a joué un rôle si important dans votre réussite. Il faudra le faire évoluer, et vous en êtes conscients. Sans préjuger les dispositions qui seront adoptées au terme du statu-quo de deux années que j'ai demandé aux autorités communautaires, je souhaite que soit trouvée une solution qui préserve les fondements de la prospérité andorrane dans le respect des règles du commerce européen.

- C'est dans cette optique que mes collaborateurs soutiendront vos efforts et que, le moment venu, lorsque les grandes lignes de la position de négociation auront été arrêtées, une délégation andorrane, qui fera naturellement place à des représentants du gouvernement ou du Conseil général - vous en déciderez - se rendra à Bruxelles.

- S'ouvrant de plus en plus au monde économique et commercial moderne, Andorre ne doit pas rester en arrière sur le plan social. Et j'ai le souci de voir dans ce domaine aussi, s'accomplir les progrès qui seuls permettront à votre société de garder sa cohésion.

- D'autres sujets pourraient être abordés. Ils feront l'objet de la séance de travail qui doit vous réunir cet après-midi avec mes collaborateurs. Mais je voudrais mentionner, ici, l'enseignement français dont j'ai observé avec satisfaction le bon niveau, en particulier à travers les brillants résultats obtenus cette

année au baccalauréat. L'adaptation des programmes et la modernisation du système éducatif ont donc porté leurs fruits. Que le chemin entrepris sur cette voie soit donc poursuivi. Le maintien de la qualité de l'enseignement est fondamental pour permettre aux élèves et futurs citoyens d'avoir leur place dans la société de demain.

- Monsieur le Syndic général, monsieur le Chef du gouvernement, monsieur le Vice-Syndic, messieurs, tout en insistant sur la nécessité de respecter l'originalité et les traditions de la principauté, je tenais, aujourd'hui, vous l'avez vu, à souligner le devoir qui est le nôtre de préparer Andorre à l'avenir. Des mutations s'imposent. Elles sont porteuses de nouvelles espérances. C'est une tâche de longue haleine, pour laquelle vous trouverez à vos côtés le co-prince français.\